

VOTRE RÉGION

VERNON (SUD-ARDÈCHE) Les agriculteurs demandent au préfet d'agir

Ils veulent piéger les sangliers

POLITIQUE EXPRESS

ARDÈCHE

Pascal Terrasse n'est pas « personnellement » favorable à la PMA

■ Pascal Terrasse, député de l'Ardèche (PS), n'est pas « personnellement favorable » à la procréation médicalement assistée (PMA). « Pour moi, la PMA n'a rien à faire dans un texte sociétal. Ce sujet relève de la médecine et de l'éthique. J'attendrai donc l'avis du conseil national d'éthique avec grand intérêt », explique l'élus ardéchois.

DRÔME

Didier Guillaume interpelle le gouvernement sur les gardes de nuit

■ Au cours d'une séance de questions orales au gouvernement hier matin, Didier Guillaume, sénateur de la Drôme et président du conseil général, a demandé la garantie d'un accès aux soins de qualité 24 heures sur 24 pour les cantons du département concernés par la réforme des gardes de nuit voulue par l'Agence régionale de santé. Une réforme qui fait peser sur ces territoires ruraux « le risque de voir disparaître la médecine de proximité », selon M. Guillaume. Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée auprès de la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, lui a indiqué que pour « s'assurer de la bonne organisation de la permanence des soins et de l'aide médicale d'urgence, l'ARS fera le point avec tous les médecins concernés (sur les secteurs du Vercors, des Baronnies et du Diois) le 27 février prochain à Valence. »

« Il faut faire quelque chose parce que sinon cela ne va plus être possible. » Agnès Audibert est remontée. Coprésidente avec Alexandre Faure de l'association « Ras l'bol des sangliers », elle est excédée. De ne plus pouvoir faire son métier d'agricultrice comme elle veut. Dans sa ligne de mire le sanglier. Ici, sur les hauteurs de Vernon, le paysage ressemble à un décor de carte postale. Mais l'animal honni gâche le quotidien. A Vernon, mais aussi à Beaumont, à Valgorge, à Saint-André-Lachamp et ailleurs en Sud-Ardèche. Il n'est même plus rare de le rencontrer à Aubenas. Le sanglier prolifère, casse les clôtures, saccage les semences. Alexandre Faure n'en peut plus : « Le sanglier est le seul nuisible qui ne peut pas être piégé. Pourquoi ? »



En entrant dans le piège, le sanglier appuie sur une palette qui déclenche la fermeture de la porte. Le DL/Fabrice ANTERION

Pas de problème avec les chasseurs

A son initiative, une rencontre a été programmée en juillet dernier à la préfecture de l'Ardèche. Sans avancée majeure jusque-là. La pression de chasse a été plus forte cette année dans certains secteurs comme le confirmait hier après-midi un paysan chasseur de Rosières. D'ailleurs aujourd'hui, le problème n'est plus celui d'un rapport de force entre agriculteurs et chasseurs. Agnès Audibert confirme : « Les chasseurs mettent la pression maximale. Mais cela ne suffit pas. Le but ce n'est pas qu'il n'y ait plus de chasse, au con-

traire. Le piégeage est autorisé dans d'autres départements comme le Var, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône. Il serait temps que les responsables de l'administration se rendent compte de l'ampleur du problème et mettent en application les solutions qui hier après-midi un paysan chasseur de Rosières. D'ailleurs aujourd'hui, le problème n'est plus celui d'un rapport de force entre agriculteurs et chasseurs. Agnès Audibert confirme : « Les chasseurs mettent la pression maximale. Mais cela ne suffit pas. Le but ce n'est pas qu'il n'y ait plus de chasse, au con-

traire. Le piégeage est autorisé dans d'autres départements comme le Var, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône. Il serait temps que les responsables de l'administration se rendent compte de l'ampleur du problème et mettent en application les solutions qui hier après-midi un paysan chasseur de Rosières. D'ailleurs aujourd'hui, le problème n'est plus celui d'un rapport de force entre agriculteurs et chasseurs. Agnès Audibert confirme : « Les chasseurs mettent la pression maximale. Mais cela ne suffit pas. Le but ce n'est pas qu'il n'y ait plus de chasse, au con-

traire. Le piégeage est autorisé dans d'autres départements comme le Var, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône. Il serait temps que les responsables de l'administration se rendent compte de l'ampleur du problème et mettent en application les solutions qui hier après-midi un paysan chasseur de Rosières. D'ailleurs aujourd'hui, le problème n'est plus celui d'un rapport de force entre agriculteurs et chasseurs. Agnès Audibert confirme : « Les chasseurs mettent la pression maximale. Mais cela ne suffit pas. Le but ce n'est pas qu'il n'y ait plus de chasse, au con-

Stéphane BLANC

REPÈRES

SANGLIERS

■ Sur la saison de chasse précédente, environ 19 000 sangliers ont été abattus en Ardèche.

DÉGÂTS

■ Une estimation à mi-saison 2012/2013 de la fédération de chasse fait état de 440 500 € de dégâts dus aux sangliers.

RAS L'BOL DES SANGLIERS

■ Association créée le 1^{er} février 2012 dans le Sud-Ardèche. Elle regroupe principalement des agriculteurs.

STATISTIQUES

■ Selon des chiffres de la fédération de chasse, il se tuerait seulement en moyenne 0,28 sanglier par autorisation de tir d'affût et 0,95 sanglier par battue administrative.

Piégeage, mode d'emploi

Hier, une petite démonstration de piégeage a eu lieu. Les responsables ont bien indiqué que le piégeage du sanglier n'est pas légal. Ils n'encouragent absolument personne à le faire. Il s'agissait simplement d'attirer l'attention sur ces procédés et non de les reproduire du fait de leur illégalité. Trois pièges différents ont été expliqués par Philippe Vassal, piégeur agréé par la préfecture pour d'autres nuisibles. Le premier permet d'appâter le sanglier par du maïs. En mettant les pattes sur une palette, il déclenche de lui-même la fermeture de la cage. Procédé quasi similaire avec un autre piège, plus grand qui se déclenche par un bout de bois. Son avantage, c'est de coincer plusieurs sangliers en même temps. Enfin, le dernier plus artisanal, est un collet plutôt utilisé pour les zones de pente. Dans tous les cas, Philippe Vassal démontre qu'aucune violence n'est faite à l'animal et que ni le sanglier ni le piégeur ne risquent leur vie. Un procédé qu'il estime facile d'utilisation, sécurisé et qui éviterait bien des tracasseries.

S.B.

GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'ABEILLE Ils ont fait le point sur la mortalité et les conditions sanitaires

Les apiculteurs ardéchois confrontés au frelon asiatique et à la loque américaine



Le Groupement de défense sanitaire de l'abeille de l'Ardèche est une association loi 1901 qui travaille en relation avec les services vétérinaires. Photo archives

Sur les 352 apiculteurs adhérents au GDSDA de l'Ardèche (Groupement de défense sanitaire de l'abeille) beaucoup sont des amateurs, qui ne possèdent que quelques ruches. Cela ne les empêche pas de s'inquiéter sur les nombreuses maladies qui déciment les ruchers.

Plusieurs cas suspects

Lundi matin, lors de leur assemblée générale au Domaine Olivier-de-Serres à Mirabel, ils ont fait le point sur les signalements effectués auprès des services vétérinaires de la DDCSPP de l'Ardèche pendant l'année. Le Dr Anne-Marie Rème-Pic leur a signalé plusieurs cas suspects, d'abeilles désorientées ou de suspicion

d'usage de fongicides. Un apiculteur professionnel a vu son rucher décimé par la loque américaine après une transhumance sur la lavande l'été dernier sur le plateau de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence.) « Un arrêté d'infection a été pris dans un rayon de 5 km autour des ruches contaminées et l'apiculteur a eu une autorisation spéciale du SDIS pour pouvoir traiter ses cadres par le feu en plein été » expliquait-elle.

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été détruits dans le sud du département depuis l'été dernier est également un souci majeur pour les apiculteurs. Pascal Binon, président du GDSDA, a précisé que deux réunions

avaient eu lieu avec le préfet et le président du SDIS, Jean-Paul Manificier à ce sujet : « Le SDIS est d'accord pour intervenir gratuitement et a formé plusieurs pompiers à l'utilisation de la perche télescopique qui permet d'atteindre les nids en haut des arbres. Mais si les interventions devaient se multiplier, nous sommes d'accord que ce n'est pas le rôle principal des pompiers. Il faudra que des structures privées se forment. » Un désengagement de l'Etat que les apiculteurs redoutent aussi pour la réorganisation du secteur sanitaire qui pourrait voir le regroupement des apiculteurs avec les éleveurs d'ovins, caprins et bovins.

Valérie CIBOT

ENSEIGNEMENT Une rentrée pas aussi rose qu'espérée selon le syndicat

La FSU dénonce le manque d'ambition pour le second degré

Hasard du calendrier : le SNES-FSU Drôme (syndicat majoritaire dans le second degré) tenait une conférence de presse, hier, au lendemain de la venue du ministre Vincent Peillon. Objectif ? Répondre aux propos du recteur de l'académie de Grenoble qui, récemment, dans nos colonnes, se félicitait de la future bonne rentrée 2013 dans le second degré. « Pas d'accord » répondent en chœur Jean-Louis Mollard et Christophe Dumaillet, les deux secrétaires départementaux.

« La rentrée se déroulera dans la même configuration que les années précédentes. Certes il y aura bien la création de dix «équivalents

temps plein" (et non dix postes) mais face à des effectifs qui progressent ce sera insuffisant. On attend plus 118 élèves dans les collèges drômois, soit plus 2,5 %, et plus 1 % d'élèves dans les lycées. Et ces créations n'empêcheront pas des fermetures ». Bref, les postes promis (surtout pour le primaire) ne seraient pas au rendez-vous pour le second degré et on peut s'attendre à des classes chargées, ainsi qu'à une nouvelle inflation d'heures supplémentaires pour les enseignants. « Même repeints en rose, les vaches restent maigres ! » résume-t-on.

Mais plus globalement, ce que regrette le syndicat, c'est le manque d'ambition

du ministère pour le second degré. Le changement, ce ne serait pas vraiment pour maintenant. Et de s'étonner : « pourquoi les dispositifs de l'ère Chatel ont-ils été maintenus, comme le livret de compétences ou l'accompagnement personnalisé, tous deux véritables usines à gaz, etc. Nous n'avons même pas obtenu un moratoire sur la réforme du lycée voulue par l'ancien ministre. » Bref, il n'y aurait eu « aucun signal fort » envoyé pour le second degré. Le tout en contradiction avec un discours gouvernemental volontariste sur la priorité donnée à l'éducation. Déjà déçus, les profs ?

Chantal SEIGNORET



J.-L. Mollard et C. Dumaillet : « les vaches ont été repeintes en rose mais elles restent maigres ! »

A TOUSTOCKS CETTE SEMAINE LES NOUVELLES VENTES PUBLIQUES

SUITE A DIVERSES FAILLITES - SAISIES - SINISTRES - LIQUIDATIONS
AVARIES DE TRANSPORTS - SURSTOCKS D'USINES - DOUANES - ETC...

MERCREDI 20 FEVRIER A PARTIR DE 9H30

VETEMENTS RUNNING ADULTE ET ENFANT
Tee-shirts 1/2 zip M.C. ou M.L., polos, brassières, débardeurs, sweats 1/2 zip, coupe-vent, vestes, caleçons court, mi-long et long, shorts long ou court, survêtements, etc... VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC

qualité MICRO polyester SPANDEX, BIOMORPHIC, REFLECTIVE...

SUITE AUX DESTOCKAGES DE PLATE-FORMES LOGISTIQUE, STOCK AVARIES DE TRANSPORTS
disque diamant, scie circulaire, décodeur TNT, packs télécommande système motorisé, calculatrices Texas Instruments, gourdes isotherme 1.5L, armoire métal, protèges matelas absorbant, casques anti bruit MOLDEX, jeux vidéo... plus de détail sur WWW.TOUSTOCKS.FR

BAGUETTES BOIS VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC **LIVRES ET ROMANS**

PLATS CUISSON AU FOUR PYREX VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC

STOCK DE TRES JOLIS OUTILS DE JARDIN FISKARS Polet

Masses, bêches, pelles, haches, coupe branches, cisailles longue découpe et cisailles à gazon, fendeurs, coins éclateurs, sécateurs, déplantoirs, pioches, scies, etc... VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC

POTERIE EXTERIEUR ACC. ARROSAGE

ON CONTINUE LE DEBALLAGE D'ARTICLES DIVERS DE **BRICOLAGE**
Maçonnerie, électricité, peinture, jardin, plomberie, quincaillerie, visserie, serrurerie, etc... VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC

CETTE SEMAINE REMISE SUPPLEMENTAIRE DE 30% SUR TOUS LES ARTICLES

REMISE SUPPLEMENTAIRE DE 50% SUR LA SELECTION D'ARTICLES DE CONFECTION SIGNALÉE EN MAGASIN

SAMEDI 23 FEVRIER A PARTIR DE 9H30

SUITE AU DESTOCKAGE D'UN GROSSISTE, STOCK VARIE **ACCESSOIRES AUTO** VENDUS A -50% DU PRIX PUBLIC

Détail de ce stock sur WWW.TOUSTOCKS.FR

ET UN STOCK DE SURCHAUSSURES ANTIDERAPANTES POUR NEIGE ET GLACE DANS TOUTES LES TAILLES EzyShoes

TOUSTOCKS notre engagement AMELIORER votre POUVOIR D'ACHAT

A VALENCE A AUBENAS
369 av. Victor Hugo 21 Ampère
Consultez nos prochains arrivages sur www.toustocks.fr

SALON DES VINS DES CÔTES DU RHÔNE SEPTENTRIONALES DE TAIN-L'HERMITAGE

22, 23, 24 et 25 février

GAGNEZ avec le dauphiné LIBÉRE

2 MAGNUMS DE VIN par jour et de nombreux autres lots

Venez déposer ce bulletin dans l'urne du Dauphiné Libéré, à l'entrée du salon. Les 22, 23, 24 et 25 février, sont à gagner chaque jour, par tirage au sort, 2 magnums de vin des vigneronns exposants. (Jeu réservé aux personnes majeures, un bulletin par jour et par famille. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :